

HARVEST Banks & Buildings Income Fund

États financiers annuels

31 décembre 2014

Les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration ou l'information trimestrielle du portefeuille peuvent être obtenus gratuitement et sur simple demande en composant le 1-866-998-8298, en nous écrivant à Harvest Portfolios Group, 710 Dorval Drive, Bureau 209, Oakville (Ontario) L6K 3V7, en visitant notre site Internet à www.harvestportfolios.com ou en allant sur le site de SEDAR, à www.sedar.com.

HARVEST Banks & Buildings Income Fund

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

En sa qualité de gestionnaire du Fonds, Harvest Portfolios Group Inc. a préparé les états financiers ci-joints, qui ont été approuvés par le conseil d'administration du gestionnaire. Le gestionnaire du Fonds est responsable de l'information et des déclarations figurant dans les présents états financiers.

Le gestionnaire maintient les procédés appropriés permettant d'assurer la production d'une information financière pertinente et fiable. Les états financiers ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière et ils comprennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements du gestionnaire. Les principales méthodes comptables, qui s'appliquent au Fonds selon le gestionnaire, sont décrites à la note 3 des états financiers.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. est l'auditeur externe du Fonds. Il a effectué l'audit des états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada de manière à pouvoir exprimer son opinion sur les états financiers aux porteurs de parts. Son rapport est joint aux états financiers dont il fait partie intégrante.

Pour le compte de Harvest Portfolios Group Inc.,

(signé) « Michael Kovacs »

Michael Kovacs
Président et chef de la direction

(signé) « Daniel Lazzer »

Daniel Lazzer
Chef des finances

Oakville (Canada)
Le 19 mars 2015



Le 19 mars 2015

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts du

Harvest Banks & Buildings Income Fund (le « Fonds »)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière au 31 décembre 2014, au 31 décembre 2013 et au 1^{er} janvier 2013, les états du résultat global et de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.

PwC Tower, 18 York Street, Suite 2600, Toronto, Ontario, Canada M5J 0B2

Tél. : +1 416 863 1133, Téléc. : +1 416 365 8215, www.pwc.com/ca/fr

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.

**Opinion**

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 décembre 2014, au 31 décembre 2013 et au 1^{er} janvier 2013, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

(Signé) « PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. »

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés
Toronto (Ontario)

HARVEST Banks & Buildings Income Fund

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE					
Aux	31 décembre 2014		31 décembre 2013		1 ^{er} janvier 2013
Actif					
Actif courant					
Placements	21 158 146	\$	25 217 798	\$	21 993 556
Trésorerie	-		463 531		1 119 830
Dividendes et intérêts à recevoir	50 557		86 117		82 398
Souscriptions à recevoir	-		30 958		17 435
	21 208 703		25 798 404		23 213 219
Passif					
Passif courant					
Découvert bancaire	20 300		-		-
Rachats à payer	63 710		85 389		73 061
Distributions à payer	45 683		57 021		53 447
	129 693		142 410		126 508
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	21 079 010	\$	25 655 994	\$	23 086 711
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables					
Série R	7 965 541	\$	9 579 114	\$	13 288 153
Série A	11 313 543		14 143 047		9 190 296
Série F	1 798 342		1 933 833		608 262
Série D	1 584		s. o.		s. o.
Nombre de parts rachetables en circulation (note 4)					
Série R	566 675		713 792		1 064 817
Série A	821 882		1 067 273		739 087
Série F	123 847		141 152		48 147
Série D	112		s. o.		s. o.
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part					
Série R	14,06	\$	13,42	\$	12,48
Série A	13,77		13,25		12,43
Série F	14,52		13,70		12,63
Série D	14,14		s. o.		s. o.

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

HARVEST Banks & Buildings Income Fund

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL				
Pour les exercices clos les 31 décembre		2014		2013
Revenu				
Gain (perte) net sur les placements				
Dividendes	684 824	\$	702 410	\$
Intérêts à distribuer	73 243		55 890	
Gain (perte) net réalisé à la vente de placements	1 981 664		1 387 385	
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	468 288		1 909 827	
Gain (perte) net sur les placements	3 208 019		4 055 512	
Autres revenus				
Gain (perte) de change net réalisé	(9 928)		13 755	
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des opérations de change	141		(192)	
Autres revenus	(9 787)		13 563	
Total du revenu net	3 198 232		4 069 075	
Charges (note 5)				
Frais de gestion	296 486		307 084	
Frais de service	225 368		222 207	
Retenues d'impôt	35 147		43 788	
Coûts des communications aux porteurs de parts	34 453		39 026	
Honoraires d'audit	34 260		35 848	
Honoraires des agents des transferts	40 082		39 126	
Droits de garde et frais bancaires	43 193		46 580	
Frais du comité d'examen indépendant	6 472		6 730	
Droits de dépôt	17 049		21 864	
Frais juridiques	20 159		16 522	
Coûts de transaction	18 717		23 635	
Total des charges	771 386		802 410	
Frais pris en charge par le gestionnaire (note 5)	(41 367)		(20 550)	
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	2 468 213	\$	3 287 215	\$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – série R				
	956 163	\$	1 535 271	\$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – série A				
	1 298 131		1 551 074	
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – série F				
	213 835		200 870	
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – série D				
	84		s. o.	
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part – série R (note 4)				
	1,50	\$	1,79	\$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part – série A (note 4)				
	1,34		1,63	
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part – série F (note 4)				
	1,62		1,83	
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part – série D (note 4)				
	0,76		s. o.	

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

HARVEST Banks & Buildings Income Fund

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES – TOUTES SÉRIES

Pour les exercices clos les 31 décembre	2014	2013
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	25 655 994 \$	23 086 711 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	2 468 213 \$	3 287 215 \$
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	4 800 191	10 703 089
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	823 696	939 771
Rachat de parts rachetables	(11 225 345)	(10 749 637)
Augmentation (diminution) nette des transactions sur parts rachetables	(5 601 458) \$	893 223 \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Remboursement de capital	(1 443 739)	(1 611 155)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(1 443 739) \$	(1 611 155) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	21 079 010 \$	25 655 994 \$

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES – SÉRIE R

Pour les exercices clos les 31 décembre	2014	2013
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	9 579 114 \$	13 288 153 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	956 163 \$	1 535 271 \$
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	1 542 551	1 135 540
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	365 651	473 545
Rachat de parts rachetables	(3 948 749)	(6 146 705)
Augmentation (diminution) nette liée aux transactions sur parts rachetables	(2 040 547) \$	(4 537 620) \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Remboursement de capital	(529 189)	(706 690)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(529 189) \$	(706 690) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	7 965 541 \$	9 579 114 \$

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

HARVEST Banks & Buildings Income Fund

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES – SÉRIE A

Pour les exercices clos les 31 décembre	2014	2013
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	14 143 047 \$	9 190 296 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 298 131 \$	1 551 074 \$
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	2 804 642	8 141 720
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	395 672	407 535
Rachat de parts rachetables	(6 522 886)	(4 338 209)
Augmentation (diminution) nette liée aux transactions sur parts rachetables	(3 322 572) \$	4 211 046 \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Remboursement de capital	(805 063)	(809 369)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(805 063) \$	(809 369) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	11 313 543 \$	14 143 047 \$

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES – SÉRIE F

Pour les exercices clos les 31 décembre	2014	2013
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	1 933 833 \$	608 262 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	213 835 \$	200 870 \$
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	451 498	1 425 828
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	62 327	58 691
Rachat de parts rachetables	(735 710)	(264 723)
Augmentation (diminution) nette liée aux transactions sur parts rachetables	(239 885) \$	1 219 796 \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Remboursement de capital	(109 441)	(95 095)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(109 441) \$	(95 095) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	1 798 342 \$	1 933 833 \$

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

HARVEST Banks & Buildings Income Fund

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES – SÉRIE D

Pour la période allant du 9 juillet 2014 (début des opérations) au 31 décembre 2014

2014

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	-	\$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	84	\$
Transactions sur parts rachetables		
Produit des émissions de parts rachetables	1 500	
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	46	
Augmentation (diminution) nette liée aux transactions sur parts rachetables	1 546	\$
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Remboursement de capital	(46)	
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(46)	\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	1 584	\$

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

HARVEST Banks & Buildings Income Fund

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les exercices clos les 31 décembre	2014	2013
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	2 468 213 \$	3 287 215 \$
Ajouter (déduire) les éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Gain réalisé à la vente de placements	(1 981 664)	(1 387 385)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	(468 288)	(1 909 827)
Variation du gain (perte) de change latent	(141)	192
Produit de la vente de placements	8 164 239	7 959 136
Acquisition de placements	(1 654 494)	(7 886 358)
Variation nette de l'actif et du passif sans effet sur la trésorerie	35 579	(3 719)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	6 563 444 \$	59 254 \$
Activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	4 831 149	10 689 566
Rachat de parts rachetables	(11 247 043)	(10 737 309)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables (après déduction des distributions réinvesties)	(631 381)	(667 810)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	(7 047 275) \$	(715 553) \$
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie pour l'exercice	(483 831)	(656 299)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	463 531	1 119 830
(Découvert bancaire) trésorerie à la clôture de l'exercice	(20 300) \$	463 531 \$
Autres informations sur les flux de trésorerie		
Intérêts reçus durant l'exercice*	73 243 \$	63 167 \$
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôt*	685 238	647 625

*Inclus dans les activités d'exploitation

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

HARVEST Banks & Buildings Income Fund

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2014

Nombre d'actions	Titre	Coût moyen (\$)	Valeur (\$) comptable	% de l'actif net
ACTIONS				
Immobilier				
42 500	Artis Real Estate Investment Trust	319 056	602 650	2,9
138 824	BTB Real Estate Investment Trust	357 260	656 637	3,1
50 000	Fonds de placement immobilier Cominar	765 227	930 500	4,4
70 000	Fonds de placement immobilier Crombie	665 253	904 400	4,3
45 000	First Capital Realty inc.	857 900	839 700	4,0
30 000	Mainstreet Equity Corporation	684 860	1 136 700	5,4
35 000	Northern Property Real Estate Investment Trust	837 122	831 950	3,9
124 490	Timbercreek Mortgage Investment Corporation	1 256 218	1 035 757	4,9
115 000	Tricon Capital Group Inc.	683 054	1 002 800	4,8
		6 425 950	7 941 094	37,7
Banques et autres services financiers				
65 000	Bank of America Corporation	530 598	1 346 871	6,4
13 000	Banque de Montréal	734 897	1 068 340	5,1
35 000	Barclays PLC CAAE	563 391	608 487	2,9
17 000	JPMorgan Chase & Co.	613 896	1 232 216	5,8
22 000	Financière Manuvie	484 220	487 960	2,3
84 000	Regions Financial Corporation	847 473	1 027 414	4,9
10 000	Banque Royale du Canada	526 719	802 400	3,8
20 000	Financière Sun Life	507 083	838 400	4,0
9 600	SunTrust Banks, Inc.	329 555	465 895	2,2
15 000	La Banque de Nouvelle-Écosse	781 188	994 650	4,7
18 400	La Banque Toronto-Dominion	682 372	1 021 384	4,8
10 500	Wells Fargo & Company	288 702	666 700	3,2
		6 890 094	10 560 717	50,1
Services publics				
20 000	Brookfield Renewable Energy Partners LP	601 568	718 000	3,4
		601 568	718 000	3,4
Pipelines				
30 000	Inter Pipeline Ltd.	726 900	1 078 200	5,1
		726 900	1 078 200	5,1
Autres émetteurs publics				
60 000	Amica Mature Lifestyles Inc.	540 000	421 800	2,0
		540 000	421 800	2,0
Total des actions		15 184 512	20 719 811	98,3
Valeur nominale				
TITRES À REVENU FIXE				
393 408	Boralex inc., 6,75 %, 30 juin 2017	396 162	438 335	2,1
Total des titres à revenu fixe		396 162	438 335	2,1
Total des placements		15 580 674	21 158 146	100,4
Autres actifs moins les passifs			(79 136)	(0,4)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			21 079 010	100,0

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

HARVEST Banks & Buildings Income Fund

NOTES ANNEXES

31 décembre 2014

1. INFORMATION GÉNÉRALE

Le Harvest Banks & Buildings Income Fund (le « Fonds ») est une fiducie de placement créée sous le régime des lois de la province de l'Ontario aux termes de la déclaration de fiducie datée du 25 septembre 2009, dans sa version modifiée et mise à jour le 2 octobre 2009, date de création du Fonds. Il n'y a pas eu d'activités importantes au sein du Fonds entre la date de création, le 2 octobre 2009, et le début des activités, le 23 octobre 2009. Le siège social du Fonds est au 710 Dorval Drive à Oakville (Ontario).

Le Fonds a été converti en fonds commun de placement à capital variable le 18 octobre 2011 (la « date de la conversion »). À la date de conversion, les parts sont devenues rachetables à la valeur liquidative par part, sur une base quotidienne, et le Fonds est devenu assujéti au Règlement 81-102.

Les objectifs de placement du Fonds consistent à procurer aux porteurs de parts des distributions mensuelles et à optimiser le rendement total. Dans le cadre de sa stratégie de placement, le Fonds investira dans un portefeuille géré de façon dynamique, composé principalement de titres d'émetteurs du secteur bancaire, du secteur des autres services financiers et du secteur immobilier.

Le Fonds offre des parts des séries R, A, F et D uniquement par l'intermédiaire de courtiers inscrits. À la date de conversion, tous les porteurs de parts inscrits au 18 octobre 2011 ont obtenu une part de série R pour chaque part détenue. Des nouvelles souscriptions de parts de la série R sont offertes uniquement aux porteurs existants, moyennant des frais d'acquisition initiaux. Les parts de série A, qui ont été créées le 18 octobre 2011, mais ont commencé leurs activités le 22 octobre 2011, sont offertes à tous les investisseurs, moyennant des frais d'acquisition initiaux et des frais de service supérieurs à ceux des parts de série R. Aucuns frais initiaux et aucuns frais de service ne sont exigés pour les parts de série F, qui ont été créées le 18 octobre 2011, mais ont commencé leurs activités le 27 octobre 2011. Ces parts sont habituellement offertes uniquement aux investisseurs qui disposent de comptes à programme contre rémunération auprès de courtiers. Les parts de série D, créées le 20 juin 2014 mais dont les activités n'ont commencé que le 9 juillet 2014, ne comportent aucuns frais de souscription initiaux, leurs frais de service sont inférieurs à ceux des parts des séries R et A et elles sont offertes à tous les investisseurs.

2. MODE DE PRÉSENTATION ET ADOPTION DES IFRS

Ces états financiers ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par le Conseil des normes comptables internationales (l'« IASB »). Le Fonds a adopté ce référentiel comptable en 2014, comme l'exigent les lois canadiennes sur les valeurs mobilières et le Conseil des normes comptables du Canada. Antérieurement, le Fonds préparait ses états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada, définis dans la Partie V du *Manuel de CPA Canada* (les « PCGR canadiens »). Les informations comparatives des PCGR ont été reformulées pour répondre aux normes IFRS. Le Fonds a appliqué les mêmes méthodes comptables aux fins de la préparation de son état de la situation financière d'ouverture en IFRS au 1^{er} janvier 2013 et pour toutes les périodes présentées, comme si ces méthodes avaient toujours été en vigueur. L'incidence de la transition aux IFRS sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie présentés par le Fonds, notamment la nature et l'effet des changements de méthodes comptables importants par rapport aux méthodes utilisées pour les états financiers du Fonds conformément aux PCGR canadiens pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, est décrite ci-dessous. La publication de ces états financiers a été autorisée par Harvest Portfolios Group Inc. (le « gestionnaire ») le 19 mars 2015.

Les effets de la transition par le Fonds aux IFRS sont résumés ci-dessous.

Tableaux des flux de trésorerie

Aux termes des PCGR canadiens, le Fonds n'était pas tenu de fournir un état des flux de trésorerie. Aux termes de la norme IAS 1, un jeu complet d'états financiers comprend, sans exception, un tableau des flux de trésorerie pour la période considérée et la période comparative.

HARVEST Banks & Buildings Income Fund

Classement des parts rachetables

Aux termes des PCGR canadiens, le Fonds comptabilisait ses parts rachetables dans les capitaux propres. Selon les IFRS, la norme IAS 32 exige que les parts ou actions d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de racheter ou de rembourser ces instruments contre de la trésorerie ou un autre actif financier soient classées comme des passifs financiers, à moins que certains critères soient respectés. Le Fonds a émis plusieurs catégories de parts ayant le même rang de subordination, mais pas le même barème de frais applicables (note 5). En conséquence, les parts n'ont pas toutes les mêmes caractéristiques et doivent être présentées dans les passifs financiers, puisqu'elles ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer dans les capitaux propres.

Réévaluation des placements à la juste valeur par le biais du résultat net

Aux termes des PCGR canadiens, le Fonds évaluait la juste valeur de ses placements conformément au chapitre 3855, Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation, qui exigeait le recours aux cours acheteur pour les positions acheteur et aux cours vendeur pour les positions vendeur, dans la mesure où ces cours étaient disponibles. Selon les IFRS, le Fonds évalue la juste valeur de ses placements conformément aux indications de la norme IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, suivant lesquelles la juste valeur correspond au prix compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflète le mieux la juste valeur. Cette norme permet également l'utilisation du cours moyen ou d'une autre convention d'évaluation suivie par les intervenants du marché, faute de mieux en pratique, pour déterminer la juste valeur à l'intérieur d'un écart acheteur-vendeur.

Rapprochement des capitaux propres et du résultat global présentés précédemment selon les PCGR canadiens et de ceux présentés selon les normes IFRS

Capitaux propres	31 décembre 2013	1 ^{er} janvier 2013
Capitaux propres présentés selon les PCGR du Canada	25 617 122 \$	23 057 088 \$
Réévaluation des placements à la JVRN	38 872 \$	29 623 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	25 655 994 \$	23 086 711 \$

Résultat global	31 décembre 2013
Résultat global présenté selon les PCGR du Canada	3 277 966 \$
Réévaluation des placements à la JVRN	9 249 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	3 287 215 \$

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transaction dans le cas des instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les coûts de transaction concernant les actifs et passifs financiers à la JVRN sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les achats ou ventes ordinaires d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements et actifs et passifs dérivés du Fonds sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), y compris les placements qui ont été désignés comme étant à la JVRN. Les actifs et passifs dérivés sont considérés comme détenus à des fins de transaction. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisés, s'il y a lieu, selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les valeurs comptables des autres actifs et passifs financiers à coût amorti et l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables se rapprochent de leur juste valeur en raison de leur échéance rapprochée. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des transactions avec les porteurs de parts. Aux 31 décembre 2014, 31 décembre 2013 et 1^{er} janvier 2013, il n'existait aucune différence entre la valeur liquidative par titre du Fonds et l'actif net par titre calculé selon les normes IFRS.

Juste valeur des placements

Les placements négociés sur un marché actif sont évalués aux cours de clôture publiés par les bourses reconnues ou par des courtiers en valeurs mobilières reconnus, le jour de l'évaluation. Le Fonds utilise le dernier cours boursier qui s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les placements détenus incluent des actions, des obligations et d'autres instruments de créance.

HARVEST Banks & Buildings Income Fund

Les titres détenus qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation établies par le gestionnaire. La valeur d'un titre pour lequel, de l'avis du gestionnaire, les cours du marché ne sont pas faciles à obtenir doit correspondre à la juste valeur, déterminée par le gestionnaire. La juste valeur de certains titres peut être déterminée à l'aide de modèles d'évaluation fondés en partie sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données de marché observables. Ces méthodes et procédures peuvent notamment inclure des comparaisons avec le cours de titres comparables ou similaires, l'obtention de renseignements liés aux évaluations auprès d'émetteurs ou d'autres données analytiques concernant un placement et le recours à d'autres indicateurs de valeur disponibles. Ces valeurs sont évaluées indépendamment à l'interne pour veiller à ce qu'elles soient raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation, la juste valeur estimée des titres et des intérêts susmentionnés peut être considérablement différente de la valeur qui serait utilisée s'il existait un marché immédiat pour ces titres. Le risque de crédit perçu de l'émetteur, la prévisibilité des flux de trésorerie et la durée jusqu'à l'échéance ont une incidence sur la juste valeur de ces titres.

Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts.

Opérations de placement et constatation des revenus

Les intérêts à des fins de distribution mentionnés dans les états du résultat global correspondent aux paiements d'intérêt nominal reçus par le Fonds et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes versées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf pour les obligations à coupon zéro qui sont amorties de façon linéaire. Les gains (pertes) nets réalisés sur les placements et la plus-value (moins-value) latente des placements sont calculés selon le coût moyen. Le coût moyen ne tient pas compte de l'amortissement des primes ou des escomptes des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende.

Les distributions reçues de fiducies de revenu sont comptabilisées à titre de revenus, de gains en capital ou de remboursement de capital, selon la meilleure information dont dispose le gestionnaire. Étant donné la nature de ces placements, la répartition réelle dans une catégorie ou une autre peut être différente de cette information. Les distributions des fiducies de placement qui sont traitées comme un remboursement de capital réduisent le coût moyen de la fiducie de placement sous-jacente. Les distributions reçues de fonds communs de placement sont comptabilisées selon la forme sous laquelle elles ont été reçues des fonds sous-jacents.

Répartition des revenus et charges et des gains et pertes en capital réalisés et latents

Les frais de gestion et de service directement attribuables à une série sont imputés à cette série. Les frais d'exploitation, revenus, gains et pertes en capital réalisés et latents communs du Fonds sont habituellement répartis entre les séries proportionnellement à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables relatif à chaque série.

Conversion des devises

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds. Les achats et ventes de placements libellés en devises et les dividendes et revenus d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains ou pertes de change réalisés et latents sur les placements sont inclus dans les états du résultat global, aux postes « Gain (perte) net réalisé à la vente de placements » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements », respectivement. Les gains ou pertes de change réalisés ou latents sur des actifs, passifs et revenus, autres que des placements libellés en devises, sont inclus dans les états du résultat global, aux postes « Gain (perte) net de change réalisé » et « Variation nette du gain (perte) de change latent », respectivement. Les actifs et les passifs libellés en devises figurant dans l'état de la situation financière sont convertis en dollars canadiens à la date de clôture.

Évaluation des parts rachetables

La valeur liquidative par part de chaque série est déterminée chaque jour où la Bourse de Toronto est ouverte, à la fermeture de la séance. La valeur liquidative de chaque série du Fonds est obtenue en prenant la part attribuable à cette série des actifs communs du Fonds et en soustrayant la part attribuable à cette série des passifs communs ainsi que les passifs de cette série. Les frais directement attribuables à une série sont imputés à cette série. Les autres revenus et charges sont répartis entre les séries proportionnellement à leur valeur liquidative respective.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part » dans l'état du résultat global représente l'augmentation ou la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables attribuée à chaque série, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation pour cette série pour la période visée.

HARVEST Banks & Buildings Income Fund

Impôts et taxes

Le Fonds répond à la définition de fiducie de fonds commun de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Aux fins fiscales, le Fonds clôture son exercice au 31 décembre. La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière. Les pertes en capital peuvent être reportées prospectivement sur une durée indéfinie afin de réduire les gains en capital réalisés dans le futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être appliquées au revenu imposable des 20 années suivantes. Le Fonds disposait de 315 717 \$ de pertes autres qu'en capital pouvant être reportées en avant à des fins fiscales.

Le Fonds peut être assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et gains sont comptabilisés au montant brut et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charges distinctes.

Comme le gestionnaire est un résident de l'Ontario, les frais payés par le Fonds sont généralement assujettis à la TVH au taux de 13 %. La TVH est calculée selon la résidence des porteurs de parts du Fonds à des moments précis, et non selon la localisation physique du gestionnaire. Un remboursement du taux combiné est demandé au nom du Fonds à l'Agence du revenu du Canada, à terme échu, en utilisant le taux de TVH en vigueur dans chaque province ou le taux de TPS dans le cas des provinces non participantes.

Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers.

a) Évaluation de la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des prix (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de prix fournies par les teneurs de marché. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications et ne pas être contraignants et exécutoires. Veuillez vous reporter à la note 6 pour de plus amples informations à propos de l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

b) Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par le Fonds, le gestionnaire est tenu de poser des jugements importants quant à la question de savoir si l'activité du Fonds consiste à investir afin de bénéficier d'un rendement global pour l'application de l'option de la juste valeur aux actifs financiers en vertu de la norme IAS 39 Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation. Les jugements les plus significatifs qui ont été effectués visent notamment à déterminer si certains placements sont détenus à des fins de transaction et si l'option de la juste valeur peut être appliquée à ceux qui ne le sont pas.

HARVEST Banks & Buildings Income Fund

Normes comptables publiées mais non encore adoptées

IFRS 9, Instruments financiers

La version définitive de la norme IFRS 9 Instruments financiers a été publiée par l'IASB en juillet 2014 et remplacera la norme IAS 39 Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation. La norme IFRS 9 présente un modèle de classement et d'évaluation, un modèle de dépréciation prospectif unique fondé sur les « pertes attendues » et une approche substantiellement nouvelle de la comptabilité de couverture. Cette nouvelle approche unique, qui repose sur des principes pour classer les actifs financiers, s'appuie sur les caractéristiques des flux de trésorerie et sur le modèle économique selon lequel l'actif est détenu. Ce nouveau modèle unique de dépréciation applicable à tous les instruments financiers exigera une comptabilisation plus ponctuelle des pertes de crédit attendues. Il apporte également des changements sur le plan du risque de crédit propre à l'entité en permettant d'évaluer le passif à la juste valeur, si bien que les gains découlant de la détérioration du risque de crédit propre à une entité ne seront plus comptabilisés en résultat net. La norme IFRS 9 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 mais peut être adoptée plus rapidement. De plus, les changements concernant le crédit propre à une entité peuvent être appliqués plus rapidement de façon isolée sans changer les méthodes de comptabilisation des instruments financiers. Le Fonds est en train d'évaluer les effets de la norme IFRS 9 et n'a pas encore décidé de la date à laquelle celle-ci serait adoptée.

4. PARTS RACHETABLES

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et de séries.

Les parts du Fonds sont offertes à la vente de façon continue et peuvent être achetées ou rachetées à chaque date d'évaluation à la valeur liquidative par part d'une série donnée. La valeur liquidative par part déterminée aux fins de souscription ou de rachat est obtenue en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la série (soit la juste valeur totale des actifs attribuables à la série, moins les passifs attribuables à cette série) par le nombre total de parts de la série du Fonds en circulation à ce moment.

Au 20 juin 2014, le Fonds a lancé des parts de série D à l'intention de tous les investisseurs, moyennant les frais décrits dans la note 5.

Les parts suivantes ont été émises et rachetées pendant les périodes indiquées :

	Parts en circulation			
	Série R	Série A	Série F	Série D
Total des parts en circulation au 1^{er} janvier 2013	1 064 817	739 087	48 147	-
Parts rachetables émises	9 395	442 286	88 599	-
Parts rachetables émises au réinvestissement	36 603	31 750	4 456	-
Parts rachetables rachetées	(380 480)	(153 434)	(8 994)	-
Parts rachetables transférées entre séries	(16 543)	7 584	8 944	-
Total des parts en circulation au 31 décembre 2013	713 792	1 067 273	141 152	-
Parts rachetables émises	9 088	119 065	17 771	109
Parts rachetables émises au réinvestissement	26 358	29 037	4 382	3
Parts rachetables rachetées	(175 202)	(400 948)	(39 458)	-
Parts rachetables transférées entre séries	(7 361)	7 455	-	-
Total des parts en circulation au 31 décembre 2014	566 675	821 882	123 847	112

Le nombre moyen pondéré de parts en circulation pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 s'est élevé à 636 719 pour la série R (857 769 parts en 2013), 967 705 pour la série A (948 934 parts en 2013), 131 813 pour la série F (110 065 parts en 2013) et 109 parts pour la série D.

HARVEST Banks & Buildings Income Fund

Distributions

Les distributions mensuelles aux porteurs de parts sont déclarées et versées aux porteurs de parts inscrits à la date d'évaluation précédant la fin du mois et automatiquement réinvesties à leur valeur liquidative en parts additionnelles du Fonds à la fin du mois, sauf pour les porteurs de parts ayant expressément demandé un versement en trésorerie. Le total des distributions s'est élevé à 0,84 \$ par part (0,07 \$ par part par mois) pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 (0,84 \$ par part en 2013).

5. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES ET AUTRES CHARGES

Frais de gestion et frais de service

Harvest Portfolios Group Inc. est le gestionnaire du Fonds et il lui incombe de gérer ou de faire gérer l'ensemble des activités et des opérations du Fonds ainsi que de mettre à sa disposition du personnel de direction clé. Le gestionnaire fait appel à Avenue Investment Management Inc. («Avenue» ou «le gestionnaire des placements») pour fournir au Fonds des services de gestion des placements et verse à Avenue des frais pour la prestation de ses services de conseils, à même les frais de gestion qu'il reçoit du Fonds, lesquels sont calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds.

Chaque série de parts verse au gestionnaire des frais de gestion annuels (taxes en sus) basés sur un pourcentage de la valeur liquidative moyenne quotidienne des actifs du Fonds attribuable à cette série (les «frais de gestion»).

Le gestionnaire peut verser aux courtiers des frais de service en lien avec les parts des séries A, D et R pour les services permanents qu'ils fournissent aux investisseurs, y compris les conseils en placement, les relevés de compte et les bulletins. En général, les frais de service et taxes exigibles sont payables mensuellement à terme échu, en fonction de l'actif total investi dans chaque série de parts du Fonds par tous les clients du courtier tout au long du mois. Le gestionnaire peut changer ou annuler les frais de service à tout moment.

Les frais diffèrent selon les séries de parts du Fonds, comme il est indiqué dans le tableau ci-dessous.

Série du Fonds	Frais de gestion annuels	Frais de service au courtier	Frais totaux
R	1,10 %	0,40 %	1,50 %
A	1,10 %	1,25 %	2,35 %
F	1,10 %	0,00 %	1,10 %
D	1,10 %	0,25 %	1,35 %

Frais d'exploitation

Le Fonds est responsable de tous les charges liées à ses activités et à la conduite de ses affaires, notamment les frais juridiques, les honoraires d'audit, les intérêts, les taxes, les autres frais d'administration liés au rachat des parts, aux rapports financiers et aux autres communications, les frais et charges liés au comité d'examen indépendant («CEI») y compris les frais des membres du CEI et les frais de conformité avec les lois, règlements et politiques en vigueur. Le gestionnaire prend en charge ces frais pour le compte du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et se fait ensuite rembourser.

Le gestionnaire pourrait, dans certains cas, prendre en charge une portion des frais d'exploitation du Fonds. Le montant des frais pris en charge pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 s'est élevé à 41 367 \$ (20 550 \$ en 2013). Le gestionnaire pourrait en tout temps cesser de prendre ces frais en charge sans avis préalable aux porteurs de parts.

Autres charges

Le Fonds remboursera au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables que le gestionnaire a engagés pour rendre des services au nom du Fonds et en lien avec les tâches dont il doit s'acquitter pour le Fonds. Ces charges comprennent notamment les frais d'impression et d'envoi des rapports ainsi que d'autres communications aux porteurs de parts, un montant raisonnable pour les salaires, les avantages sociaux et les honoraires de conseils, le coût des administrateurs indépendants et d'autres obligations. Ces frais sont répartis de façon raisonnable par le gestionnaire, entre tous les fonds d'Harvest Portfolios Group Inc. et les séries de chaque Fonds concerné. Ces frais se sont élevés à 22 776 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 (27 534 \$ en 2013) et sont inclus dans les coûts des communications aux porteurs de parts qui figurent dans les états du résultat global.

HARVEST Banks & Buildings Income Fund

6. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Les activités de placement du Fonds l'exposent à plusieurs risques financiers : risque de crédit, risque de liquidité et risque de marché (notamment le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). Le gestionnaire vise à atténuer ces risques en ayant recours à des gestionnaires de portefeuille expérimentés qui géreront les titres des portefeuilles du Fonds quotidiennement, en fonction des événements du marché et des objectifs de placement du Fonds. Pour faciliter la gestion du risque, le gestionnaire a également mis en place une structure de gouvernance qui supervise les activités de placement du Fonds et surveille sa conformité à la stratégie de placement énoncée et à la réglementation en matière de valeurs mobilières.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix provient de la fluctuation des cours et de son effet sur la juste valeur ou sur les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier. La situation du marché des actions, plutôt que le rendement individuel de chaque société, peut avoir une incidence sur la valeur des titres en portefeuille du Fonds. La conjoncture économique et financière générale influe sur l'évolution du marché. Des facteurs politiques, sociaux et environnementaux peuvent aussi avoir un effet sur la valeur des titres.

Au 31 décembre 2014, 98,3 % de l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables (96,7 % au 31 décembre 2013, 92,0 % au 1^{er} janvier 2013) se négociait sur des marchés boursiers. Si le cours des actions avait augmenté ou diminué de 5 % sur ces marchés, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice aurait augmenté ou diminué d'environ 1 035 991 \$ (1 239 892 \$ au 31 décembre 2013, 1 061 926 \$ au 1^{er} janvier 2013).

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer et l'écart peut être important.

Risque de change

Le risque de change provient du risque que la valeur d'un placement libellé dans une devise autre que la monnaie fonctionnelle du Fonds fluctue en raison de la variation des taux de change. Lorsqu'un Fonds achète un placement libellé en devises et que le taux de change entre le dollar canadien et la devise en question fluctue de façon défavorable, la valeur des placements du Fonds peut s'en trouver réduite.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du Fonds au risque de change. Les montants indiqués se fondent sur la valeur comptable des actifs nets monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le principal (notionnel) des contrats de change à terme, le cas échéant).

	Au 31 décembre 2014		Au 31 décembre 2013		Au 1 ^{er} janvier 2013	
Devise	Exposition*	% de l'actif net	Exposition*	% de l'actif net	Exposition*	% de l'actif net
Dollars américains	5 356 560 \$	25,4 %	6 425 962 \$	25,1 %	5 167 973 \$	22,4 %

*En dollars canadiens

Les expositions non monétaire et monétaire au risque de change s'élèvent à 5 347 582 \$ (6 425 867 \$ au 31 décembre 2013, à 5 167 059 \$ au 1^{er} janvier 2013) et à 8 978 \$ (95 \$ au 31 décembre 2013, 914 \$ au 1^{er} janvier 2013) respectivement.

Au 31 décembre 2014, si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou diminué de 5 % par rapport aux autres monnaies, tous les autres facteurs étant constants, l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait augmenté ou diminué d'environ 267 828 \$ (321 298 \$ au 31 décembre 2013, 258 399 \$ au 1^{er} janvier 2013), soit 1,3 % (1,3 % au 31 décembre 2013, 1,1 % au 1^{er} janvier 2013). Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart peut être important.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt provient de la possibilité qu'une variation des taux d'intérêt influe sur la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers. Un Fonds qui investit dans des titres à revenu fixe, notamment des obligations et des instruments du marché monétaire, est sensible aux variations des taux d'intérêt. En général, lorsque les taux d'intérêt baissent, la valeur de ces instruments monte.

HARVEST Banks & Buildings Income Fund

En outre, les titres à revenu fixe à longue échéance sont habituellement plus sensibles aux variations des taux d'intérêt. Si les taux d'intérêt fluctuaient de 1,0 %, les intérêts gagnés par le Fonds varieraient de 4 383 \$ (4 200 \$ au 31 décembre 2013, 7 550 \$ au 1^{er} janvier 2013).

Au 31 décembre 2014, au 31 décembre 2013 et au 1^{er} janvier 2013, le Fonds n'avait aucun passif portant intérêt.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt en fonction, soit de la durée jusqu'à l'échéance, soit de la modification contractuelle des taux au 31 décembre 2014, au 31 décembre 2013 et au 1^{er} janvier 2013.

Instruments de créance : 31 décembre 2014	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
De 1 à 5 ans	438 335	2,1
Total	438 335	2,1

Instruments de créance : 31 décembre 2013	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
De 3 à 5 ans	419 963	1,6
Total	419 963	1,6

Instruments de créance : 1 ^{er} janvier 2013	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
Moins d'un an	338 016	1,5
De 3 à 5 ans	417 012	1,8
Total	755 028	3,3

Risque de liquidité

Le risque de liquidité se définit comme la possibilité qu'un fonds ne soit pas en mesure d'effectuer ses règlements ou de s'acquitter de ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé à des rachats de parts, puisque les porteurs peuvent demander le rachat de leurs parts à chaque date d'évaluation. Afin de maintenir une liquidité suffisante, le Fonds investit principalement dans des titres qui sont négociés activement sur des marchés publics et peuvent être facilement cédés pour obtenir des liquidités. Les parts rachetables le sont sur demande du porteur; toutefois, le gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle représente les flux de trésorerie sortants réels, les porteurs de ces parts les conservant habituellement plus longuement.

Au 31 décembre 2014, au 31 décembre 2013 et au 1^{er} janvier 2013, tous les passifs financiers du Fonds présentaient des échéances inférieures à trois mois.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement conclu avec le Fonds.

Toutes les transactions effectuées par le Fonds qui visent des titres cotés sont réglées et payées à la livraison, par l'intermédiaire de courtiers approuvés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, car la livraison des titres vendus n'est effectuée que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement est effectué à l'achat, une fois que les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si une des parties ne respecte pas ses obligations.

Le Fonds détient des titres de créance à revenu fixe. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur. Le risque est en grande partie atténué par les normes de qualité utilisées pour sélectionner les titres de sociétés. Des analyses de solvabilité continues sont réalisées sur tous les titres du Fonds et le niveau de risque est réduit au minimum grâce à une diversification minutieuse parmi les secteurs d'activité et les émetteurs. Le risque de crédit maximum de ces placements correspond à leur juste valeur au 31 décembre 2014, au 31 décembre 2013 et au 1^{er} janvier 2013.

Au 31 décembre 2014, au 31 décembre 2013 et au 1^{er} janvier 2013, le Fonds détenait des titres de créance qui n'étaient pas notés.

HARVEST Banks & Buildings Income Fund

Juste valeur des instruments financiers

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1) et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir, des prix) ou indirectement (à savoir, des dérivés de prix); et

Niveau 3 : les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Les transferts entre les différents niveaux hiérarchiques de la juste valeur sont présumés avoir été effectués au début de la période de présentation de l'information financière.

Le tableau ci-après résume la juste valeur des instruments financiers du Fonds au moyen de la hiérarchie des justes valeurs ci-dessous.

Classement des titres :

Placements à la juste valeur au 31 décembre 2014				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Totaux (\$)
Actions				
Actions ordinaires	15 467 186	-	-	15 467 186
Parts de sociétés en commandite	718 000	-	-	718 000
CAAE	608 487	-	-	608 487
Fiducies de placement immobilier	3 926 138	-	-	3 926 138
Total des actions	20 719 811	-	-	20 719 811
Titres à revenu fixe				
Obligations de sociétés	438 335	-	-	438 335
Total des titres à revenu fixe	438 335	-	-	438 335
Total des placements à la juste valeur	21 158 146	-	-	21 158 146

Placements à la juste valeur au 31 décembre 2013				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Totaux (\$)
Actions				
Actions ordinaires	18 900 980	-	-	18 900 980
Parts de sociétés en commandite	557 200	-	-	557 200
Fiducies de placement immobilier	5 339 655	-	-	5 339 655
Total des actions	24 797 835	-	-	24 797 835
Titres à revenu fixe				
Obligations de sociétés	419 963	-	-	419 963
Total des titres à revenu fixe	419 963	-	-	419 963
Total des placements à la juste valeur	25 217 798	-	-	25 217 798

HARVEST Banks & Buildings Income Fund

Placements à la juste valeur au 1 ^{er} janvier 2013				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Totaux (\$)
Actions				
Actions ordinaires	13 339 985	-	-	13 339 985
Fonds	726 338	-	-	726 338
Parts de sociétés en commandite	705 000	-	-	705 000
Fiducies de placement immobilier	6 467 205	-	-	6 467 205
Total des actions	21 238 528	-	-	21 238 528
Titres à revenu fixe				
Obligations de sociétés	755 028	-	-	755 028
Total des titres à revenu fixe	755 028	-	-	755 028
Total des placements à la juste valeur	21 993 556	-	-	21 993 556

Le Fonds ne détenait aucun titre classé dans le niveau 3 au 31 décembre 2014, au 31 décembre 2013 ou au 1^{er} janvier 2013. Il n'y a pas eu de transfert entre le niveau 1 et le niveau 2 pendant l'exercice clos le 31 décembre 2014 ou durant l'exercice clos le 31 décembre 2013.

La valeur des actions et des titres à revenu fixe est basée sur les cours.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Le tableau suivant résume le risque de concentration du Fonds selon les régions et les secteurs d'activité.

Régions

Au	31 décembre 2014		31 décembre 2013		1 ^{er} janvier 2013	
Pays de l'émission	\$*	% de l'actif net	\$*	% de l'actif net	\$*	% de l'actif net
Canada	15 810 564	75,0	18 791 931	73,2	16 826 497	72,9
États-Unis	5 347 582	25,4	6 425 867	25,0	5 167 059	22,4
Totaux	21 158 146	100,4	25 217 798	98,2	21 993 556	95,3

* En dollars canadiens

Secteurs d'activité (pourcentages de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables)

	31 décembre 2014	31 décembre 2013	1 ^{er} janvier 2013
	% de l'actif net	% de l'actif net	% de l'actif net
Immobilier	37,7	40,8	39,7
Banques et autres services financiers	50,1	48,7	46,8
Services publics	3,4	2,2	-
Pipelines	5,1	3,0	3,1
Autres émetteurs publics	2,0	1,9	2,4
Titres à revenu fixe	2,1	1,6	3,3
Total	100,4	98,2	95,3

HARVEST Banks & Buildings Income Fund

7. RABAIS DE COURTAGE

Les commissions de courtage payées à certains courtiers peuvent couvrir, en plus du coût des services de courtage liés aux opérations sur titres, le coût des services d'analyse de placements fournis au gestionnaire des placements. Les commissions versées aux courtiers pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013 ne comprennent pas de services d'analyse de placements.

Head Office

710 Dorval Drive, Suite 209
Oakville, ON L6K 3V7
Phone Number: 416.649.4541
Toll Free: 866.998.8298
Fax Number: 416.649.4542
Email: info@harvestportfolios.com

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés contenus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus simplifié ou dans la notice annuelle. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, le Fonds ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.